

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2014

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 30 juin 2014, à 20h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjointes. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, MM Hervé Fanton, Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Sylvie Ferrari, MM Gilbert Allouard, Jean-Philippe Di Gennaro, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Mme Ferrari pour Mme Pigeon

M. Allouard pour M. Minard

M. Di Gennaro pour Mme Bove.

Secrétaire de séance : M. Claude Sirand.

Le compte rendu du 26 mai 2014 n'appelle aucune remarque.

En préambule de séance, il a été procédé au tirage au sort des jurés d'Assises en présence de Mme Françoise Fontana, Maire d'Herbeys et de Mme Françoise Gerbier, Maire de Venon.

Puis une minute de silence a été observée pour M. Lamarca Marcel, conseiller municipal de 1983 à 1989, décédé après une longue maladie.

Les questions qui suivent sont adoptées à l'unanimité des présents avec trois pouvoirs de Mme Ferrari et de MM Allouard et Di Gennaro, Conseillers Municipaux.

PERSONNEL

Présentée par Mme Micheline Burgun, Adjointe Déléguée,

- la prise en charge d'un stage de base BAFA pour 450 € organisé par la Maison du GUC du 26 juin au 5 juillet 2014 à St Martin d'Hères pour une jeune Poisatière ayant travaillé pour le Centre de Loisirs en juillet et août 2013.

ADMINISTRATION

Présenté par Mme Micheline Burgun, Adjointe,

- le mandat au Maire pour signer par arrêté les tarifs des activités du Centre de Loisirs et des activités culturelles.

RESTAURATION SCOLAIRE

Présenté par Mme Nelly Pugnale, Conseillère Municipale Déléguée,

- le maintien des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2014/2015.
-

ACTION SOCIALE

Présentée par Mme Marie Chaix, Adjointe Déléguée,

- l'adhésion à l'ADPA, Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie, association liée avec la commune par un long partenariat et qui propose aux personnes âgées, mais aussi aux personnes handicapées et celles atteintes de la maladie d'Alzheimer, des prestations d'aide à domicile répondant à leurs besoins.

DESIGNATIONS

Présentées par M. le Maire,

- la désignation de Mme Marie Chaix en qualité de déléguée titulaire pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'ADPA,

- la désignation de Mme Nicole Guillard et de M. Eugène Vaussenat, deux administrés choisis parmi les membres de la commission communale des impôts directs, pour faire partie de la commission intercommunale des impôts directs, en qualité de titulaire et de suppléant.

FINANCES

Présentée par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- une décision modificative sur le budget primitif 2014 pour rééquilibrer les crédits concernant les amortissements tant en dépenses de fonctionnement qu'en recettes d'investissement.

DOMANIALITE

Présentés par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- la désaffectation du terrain du domaine public situé à l'arrière de la maire, allée Louise Michel, et son déclassement du domaine public dans le domaine privé de la commune.

SECURITE CIVILE

Présenté par M. le Maire,

- l'engagement de la procédure d'élaboration du PCS, Plan Communal de Sauvegarde, qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

MARCHE/TRAVAUX

Présentée par M. Eric Arnol, Conseiller Municipal Délégué,

- l'autorisation donnée au Maire pour signer le marché avec l'entreprise DURBIANO qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse pour les travaux d'amélioration de la production et de la distribution de chaleur dans plusieurs bâtiments communaux.

FORMATION DES ELUS

Présentées par Mme Micheline Burgun, Adjointe,

- les modalités de la formation à laquelle ont droit les élus pendant leur mandat municipal.

INTERCOMMUNALITE

Présentée par M. le Maire,

- la modification du règlement intérieur du cimetière intercommunal de Poisat pour prendre en compte la récente mise en service d'un nouveau mur colombarium et d'un deuxième jardin du souvenir.

DIVERS

Présentée par M. le Maire,

- la prise en charge d'une amende de 17 € pour un défaut de paiement de parc-mètre commis par un agent dans le cadre de ses fonctions.

INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- d'une convention relative à la numérisation et à la mise à jour du document d'urbanisme PLU de la commune, sans incidence financière ;
- du marché avec la SPL SERGADI pour le renouvellement des réseaux d'eau potable de la rue Georges Bizet ;
- du marché avec la SPL SERGADI pour le renouvellement des réseaux d'eau potable du hameau de Romage ;
- de renoncations à l'exercice du droit de préemption sur la vente des biens situés à Poisat :
 - ✓ 18, rue René Char, au prix de 260 000 €

- ✓ 1 à 11, place du Temps libre et 2 à 20, allée Pablo Picasso (local commercial), au prix de 695 000 €
 - ✓ 8, allée des Provençales, au prix de 385 000 €
 - ✓ 1, rue Barthélémy Thimonnier, local d'activité, au prix de 190 000 €
- d'une convention cadre précisant les modalités d'adhésion de la commune à l'AURG, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS

Ce compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil municipal.